



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössische Koordinationskommission  
für Arbeitssicherheit EKAS



VTS | ASET

Verband Textilpflege Schweiz  
Association suisse des entreprises  
d'entretien des textiles

# L'accident n'arrive pas par hasard!

Sécurité au travail et protection de la santé

## Entreprises d'entretien des textiles

- Blanchisseries
- Nettoyages à sec
- Entreprises assimilées

**Melanie Saner**, MScBA

Association suisse des entreprises d'entretien des textiles VTS/ASET

Seilerstrasse 22  
3011 Berne

Tél. +41 31 310 20 30  
office@textilpflege.ch





## Pourquoi une nouvelle brochure?

- Dernière actualisation en 2011, mais uniquement nouveau logo de la CFST
- Mise à jour du contenu et nouvelles illustrations
- Vérification de la compatibilité de la brochure avec la méthode MSST
- Utilisation fréquente de la brochure dans la branche



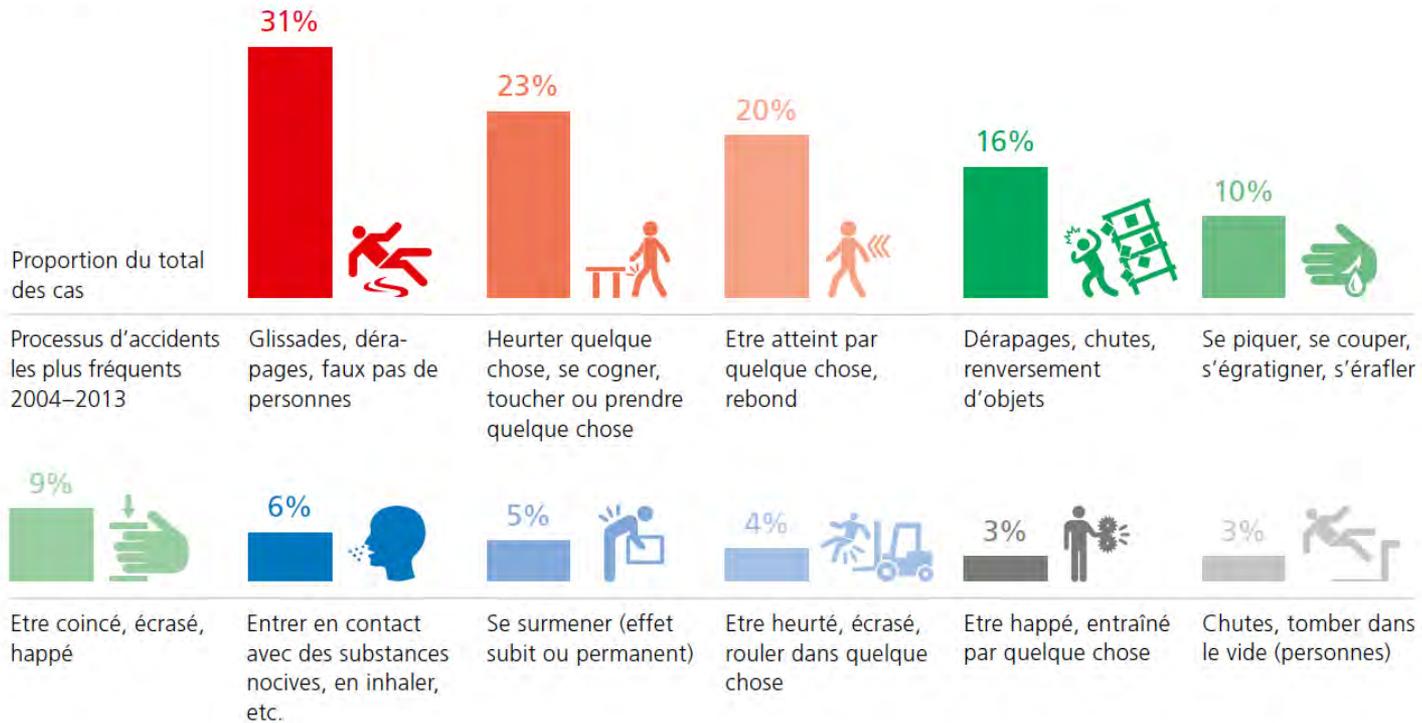
Presse à repasser à commande bimanuelle.





# Processus d'accidents dans l'entretien des textiles

(classe 30B et nomenclature NOGA 2008 960101, 960102)



Résultat d'échantillonnage extrapolé et relevé exhaustif. Citations multiples: plusieurs processus sont possibles par accident.

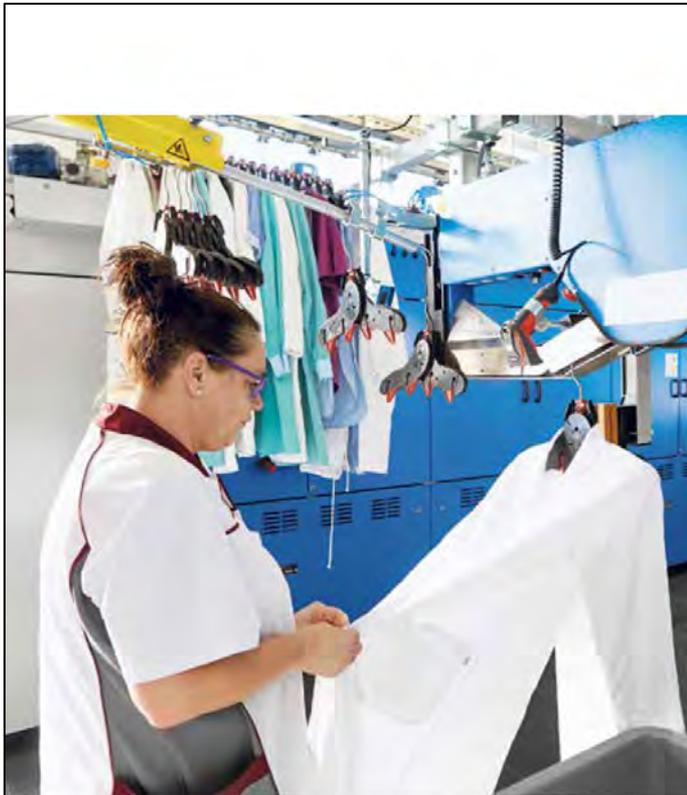


## Sommaire

- Pourquoi cette brochure?
- Statistiques, causes et coûts des accidents
- Systèmes de sécurité au travail et de protection de la santé
- Teneur et organisation du travail
- Réception et livraison des marchandises
- Contrôle à la réception, tri, étiquetage
- Lavage, nettoyage, détachage
- Travaux de finition
- Substances dangereuses
- Bâtiments, entretien et maintenance



# Page de garde



CFST 6232.f

«L'accident n'arrive pas par hasard!» CFST

Sécurité au travail et protection de la santé

## Entreprises d'entretien des textiles

- blanchisseries
- nettoyeurs à sec
- entreprises assimilées





# Chapitre 1: teneur et organisation du travail

- Teneur et organisation du travail
- Encadrement des collaborateurs
- Communication interne
- Harcèlement moral, harcèlement sexuel
- Réglementation du temps de travail et de repos
- Ergonomie (travail assis/debout, levage et port de charges)
- Dispositions de protection spécifiques (maternité, jeunes gens)



# Page de contenu Teneur et organisation du travail

<b>Teneur et organisation du travail</b>	
<p><b>Situation / Mise en danger</b></p> <p><b>Communication interne</b> Tensions, problèmes interpersonnels, contrainte psychique</p>	<p><b>Mesures préventives / A observer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Communiquer de façon claire, intelligible et adaptée au niveau.</li> <li>▶ Instaurer une culture de la communication (entre collaborateurs et supérieurs, mais également entre collaborateurs).</li> <li>▶ Aborder les problèmes et les ressentis personnels.</li> </ul> <p><b>Informations complémentaires</b> Cf. «Organisation du travail».</p>
<p><b>Situation / Mise en danger</b></p> <p><b>Participation</b> Baisse de motivation et de la productivité, collaboration perturbée, tensions interpersonnelles, échange d'informations insuffisant</p>	<p><b>Mesures préventives / A observer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prendre en compte le droit de participation des collaborateurs pour toutes les questions concernant la prévention des accidents professionnels et la protection de la santé.</li> <li>▶ Mettre à profit les connaissances des collaborateurs dans l'analyse des risques et des contraintes pour améliorer les processus (p. ex. service des propositions d'améliorations).</li> </ul> <p><b>Informations complémentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SECO, OFCL 710.255.f « Commentaire des ordonnances 1 et 2 relatives à la loi sur le travail », art. 48 LTr</li> <li>- Loi fédérale sur la prévention des accidents, LAA, article 82, alinéa (RS 832.20)</li> <li>- Loi fédérale sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises (loi sur la participation, RS 822.14)</li> </ul>




28
CFST 6232.f



## Chapitre 2: réception et livraison des marchandises

- Quais de chargement
- Rampes ajustables / Plateformes élévatrices
- Chariots élévateurs
- Chariots à linge
- Transpalettes
- Emballeuses





## Chapitre 3: contrôle à la réception, tri, étiquetage

- Tri
- Agrafeuses
- Thermocolleuses  
(machines thermopatch)
- Bandes de chargement
- Installations de  
convoyage des sacs





## Chapitre 4: lavage, nettoyage, détachage

- Machines à laver
- Tunnels de lavage
- Presses d'essorage
- Machines de nettoyage
- Monte-charge à linge
- Sèche-linge
- Stations de dosage
- Convoyeurs
- Tables de détachage





## Chapitre 5: travaux de finition

- Chariots à linge
- Engageuses
- Calandres
- Plieuses / Tables de pliage
- Presses à repasser
- Fers à repasser manuels
- Cabines de repassage
- Tunnels de finition





## Chapitre 6: substances dangereuses

- Maniement de substances dangereuses
- Entreposage de substances dangereuses
- Nettoyage de textiles, de cuirs, de fourrures et de tapis avec des solvants tels que du perchloréthylène ou des isoparaffines
- Elimination



Remplissage par le filtre à épingles.



## Chapitre 7: bâtiments, entretien et maintenance

- Passages et voies de circulation
- Voies d'évacuation / Issues de secours
- Eclairage de secours
- Portes
- Entrées et sorties
- Sols, escaliers, échelles
- Climat ambiant, bruit
- Nettoyage
- Travaux de maintenance
- Monte-charge et ascenseurs





# Annexes

- Bases légales
- Liens et adresses utiles
- Liste des abréviations
- Index





# Commandes

- [www.cfst.ch](http://www.cfst.ch) > Service des commandes
- [www.suva.ch](http://www.suva.ch) > Commander des moyens d'information (Waswo)
- N° d'article / référence:  
6232.f





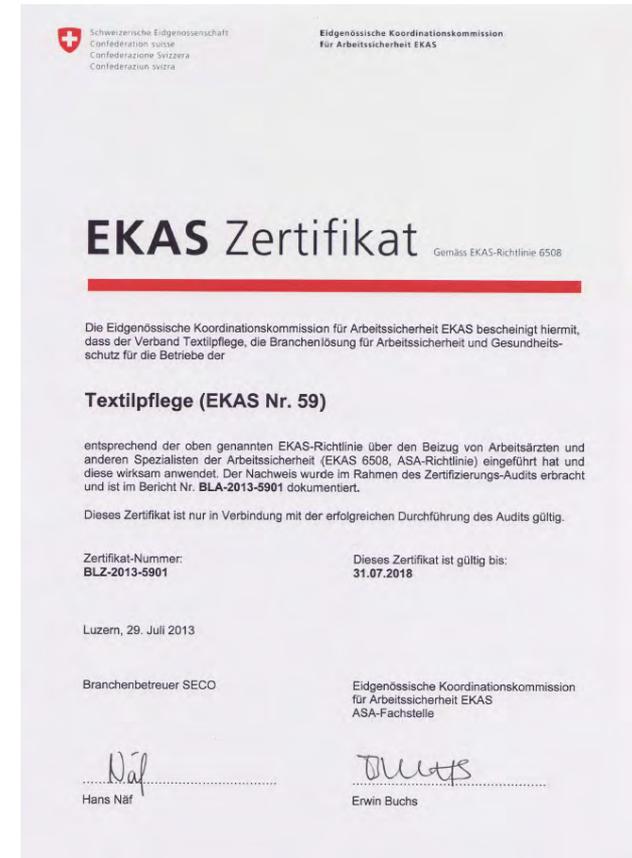
## Distribution

- Etroite collaboration entre la CFST et l'association professionnelle
- Envoi aux membres de l'association: env. 1200 exemplaires
- Information à l'intention des organes d'exécution
- Utilisation dans le cadre de cours et de la formation professionnelle
- Informations dans la revue spécialisée de la branche et dans la revue Communications de la CFST



## Solution par branche

- «Sécurité au travail et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles»
- CFST n° 59 depuis 2001 (recertification en 2013)
- 80 entreprises affiliées
- Cours pour PERCO en Suisse alémanique et en Suisse romande
- 177 PERCO formés depuis 2001





# Merci de votre attention!



«L'accident n'arrive pas par hasard!» CFST

Sécurité au travail et protection de la santé  
**Entreprises d'entretien  
des textiles**

- blanchisseries
- nettoyyages à sec
- entreprises assimilées

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination  
pour la sécurité au travail CFST

CFST 6232.f

Contact:

Association suisse des entreprises  
d'entretien des textiles  
Melanie Saner, MScBA

Seilerstrasse 22  
3011 Berne

Tél. +41 31 310 20 30  
[office@textilpflege.ch](mailto:office@textilpflege.ch)